

Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 19 juin 2008

Présents : MM. Christian SORET, Bernard LEROY, Dominique NEVEU, Claude DASSE,
Mmes Sylviane BERTIN, Fabienne DRUOT, Catherine CARPENTIER, Marie VONCKEN, MM. Gérard PAQUERAUD, Gilles THOMAS, Christian FAUCHET, Alain ROCHETTE, Alain JANVIER

Absents excusés : M. Thierry VANDEBROUCK qui donne pouvoir à Christian SORET

M. Jean-Jacques LETAILLEUR qui donne pouvoir à Claude DASSE

Secrétaire de séance : Claude Dassé

La séance est ouverte à 20 h 35.

1) **APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 11 AVRIL 2008**

Après lecture par Monsieur le Maire, le procès-verbal, **est approuvé, à l'unanimité.**

2) **CONVENTION DDEA (urbanisme)**

Monsieur le Maire rappelle au conseil qu'une convention doit être signée entre l'Etat (D.D.E.A.) et la commune de Grisy concernant la mise à disposition de l'Etat pour l'instruction des demandes de certificats d'urbanisme, de permis et des déclarations préalables relatives à l'occupation du sol.

Adopté à l'unanimité moins 1 abstention.

3) **ADHESION AU SYNDICAT MIXTE DE GESTION DE LA FOURRIERE ANIMALE DU VAL D'OISE (SMGFAVO)**

Le conseil, après en avoir délibéré, par **12 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention,**

Décide d'adhérer au Syndicat Mixte pour la Gestion de la Fourrière Animale du Val d'Oise qui comprend 179 communes sachant que la contribution fixée par les frais de fourrière (obligation légale art. L211-24 du code rural) pour 2008 est de **0.20 €** par habitant.

Pour ce qui concerne la capture (attraper l'animal) et le ramassage (venir chercher l'animal et le conduire à la fourrière), le coût sera à la charge du propriétaire.

Monsieur le Maire prendra un arrêté rappelant les règles en la matière.

4) **DESIGNATION D'UN « CORRESPONDANT DE DEFENSE »**

Monsieur Gilles THOMAS a été nommé correspondant à la Défense.

5) **COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS**

Monsieur le Maire rappelle que suite au renouvellement général du conseil municipal intervenu le 9 mars 2008 et considérant que le conseil est appelé à élire des candidats aux fonctions de commissaires à la commission communale des impôts directs et que cette liste doit compter 12 noms pour les commissaires titulaires et 12 noms pour les commissaires suppléants,

Après en avoir délibéré, à l'**unanimité**, le conseil **élit** les candidats suivant la liste, ci-dessous, aux fonctions de commissaires à la commission communale des impôts directs :

Commissaires titulaires	Commissaires suppléants
Monsieur Claude DASSE	Monsieur Gilles THOMAS
Madame Sylviane BERTIN	Monsieur Christian SORET
Monsieur Gérard PAQUERAUD	Monsieur Allain VANTHUYNE
Monsieur André FROMONT	Madame Sylviane VERGNE
Madame Marie-France BOURMAUD	Monsieur Jean-Luc SZAREK
Madame Nathalie IBRELISLE	Monsieur Xavier MAUNOURY
Madame Nathalie BECQ	Monsieur Frédéric DUCHET
Monsieur Bernard SAILLARD	Madame Patricia HEEROMA
Monsieur Fabien MALHERBE	Monsieur Jean-Pierre ASSEZ
Madame Christine GALLOY	Monsieur Gilbert LENEVEU
Madame Françoise COULON	Monsieur BROSSAUD
<u>Résident extérieur</u>	<u>Résident extérieur</u>
Monsieur Patrice ARNAULT	Monsieur Serge BRICANE

6) MONTANT ATTRIBUE AUX ASSOCIATIONS

Vu les demandes de subventions faites par les différentes associations locales,

Vu l'avis favorable de la Commission des Finances,

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'**unanimité**, sauf **2 abstentions**

❖ **décide** d'attribuer les subventions suivantes aux associations grisyliennes :

Anciens Combattants	153 €
Association de protection des sites de Grisy	229 €
Club du 3ème âge	500 €
DIRAP	76 €
Foyer Rural de Grisy	700 €
Association "Grizlit' clic"	400 €
Association "Sourigriz"	4.300 €
Office de tourisme (CCVV)	100 €
Association « Grisy Code »	800 €
TOTAL	<u>7.258 €</u>

❖ **dit** que ces dépenses seront imputées sur les crédits de l'article 6574 du Budget Communal.

7) RECHERCHE D'UN PRESTATAIRE (repas cantine)

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal que depuis plusieurs années, nous avons le même traiteur pour la confection des repas de cantine mais au fil des ans, la qualité des repas

se dégrade. Les membres du conseil municipal, **chargent** le Maire de faire le nécessaire pour rechercher de nouveaux prestataires. A ce jour, 4 sociétés ont été sollicitées.

8) **MIROIR (cour des Pouchets/rue du Gal de Gaulle)**

Les membres du conseil municipal votent **CONTRE**.

9) **ENQUETES PUBLIQUES «MISES AUX NORMES D'ASSAINISSEMENT DE LA COMMUNAUTE D 'AGGLOMERATION DE CERGY-PONTOISE » ET «STATION D'EPURATION DE CERGY-NEUVILLE »**

Suite aux enquêtes publiques, par *8 voix pour, 1 voix contre et 6 abstentions*, les membres du conseil municipal **acceptent** les mises aux normes d'assainissement de la communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise et de la station d'épuration de Cergy-Neuville.

10) **Questions diverses**

➤ **SMERCVS** : Ferme de la Laire

Afin de réaliser des travaux de ruissellement sur le bassin versant de la Laire , la convention de mandat entre les communes concernées et le SIAAVS a été négociée, notamment, en ce qui concerne la répartition des coûts des travaux entre les différentes communes et le Syndicat Intercommunal de la Source de Berval, le coût pour notre commune s'élèverait à 26.760 €

➤ **SIMVVO** :

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que la Perception de Vigny continue de nous envoyer les frais de participation à payer à l'école de musique.

Malgré tous les courriers échangés depuis 5 ans et malgré notre 1^{ère} demande de retrait (délib. n° 13/2003 du 21/11/2003), aucune décision **définitive** n'ayant été prise, il est demandé, à l'unanimité, de « redemander » le retrait de notre commune du Syndicat.

➤ **Aménagement du carrefour : giratoire**

Une réunion a été programmée pour le 24 juin en présence de la commission des travaux et de la DDEA , un projet de plan a été remis en Mairie.

➤ **P.L.U.** :

Une réunion aura lieu le 17 juillet avec la présence de Madame Gomont (DDEA) afin de valider les questions posées par le public.

➤ **Ecole** : dérogation inscription enfant

Monsieur le Maire fait part au conseil qu'en février, une maman nous demandait d'inscrire son enfant à la rentrée bien qu'il n'ait pas **tout à fait 3 ans révolus**, comme la loi l'exige.

A cette période, nous n'avions que peu d'enfants inscrits et avons accepté l'enfant mais depuis, 2 autres parents ont souhaité inscrire, eux-aussi, leurs enfants. Faute de place disponible, l'inscription de ces enfants a été refusée.

Pour que les choses soient clarifiées, une dérogation pourrait être acceptée sous 2 conditions :

- 1) selon les places disponibles
- 2) que l'enfant ait **3 ans révolus au 31 janvier de l'année suivante**

Deux autres points ont été abordés par Madame Catherine Carpentier :

❖ la création d'un site internet gratuit :

Le conseil donne son accord afin de créer un lien avec le site internet de la commune (projet actuellement en cours).

❖ Restructuration du journal infos'Grisy :

Des idées ont été avancées suite à la présentation d'une plaquette. A l'issue de cette présentation, le nom de Madame Galopin a été évoqué pour, éventuellement, imprimer ce document, mais à quel coût ? Peut-être, faut-il revoir l'ancien système du « Grisilien ».

Le groupe de travail doit se réunir prochainement afin de finaliser l'élaboration et les modalités du « petit journal » et ainsi, faire des propositions lors du prochain CM.

➤ Ecole : Divers Travaux (à réaliser pendant les vacances)

Monsieur le Maire fait part au conseil que des travaux de peinture relatifs à la campagne de prévention du saturnisme infantile seront réalisés (le dortoir en priorité) à l'école maternelle en juillet.

Les WC des petits étant dans un état déplorable : rouille, fuite d'eau régulièrement, etc... seront changés durant les vacances. Le nettoyage des vitres et le décapage des sols seront réalisés avant le 15 août.

Tous les néons ont été remis (dans les classes) aux normes européennes.

Le karcher sera passé dans la cour ainsi que les terrasses et les issues de secours. Une poubelle verte a été demandée.

➤ Aménagement de la semaine scolaire : 4 jours/semaine

Faute de textes officiels, aucune information fiable ne peut être apportée pour l'instant. Problème à revoir à la rentrée → horaires Mme Ridou, ATSEM titulaire.

➤ Cantine : augmentation du repas : rentrée 2008/2009

Le conseil, après en avoir délibéré, a décidé qu'à compter du 1^{er} octobre, le repas de cantine passerait de 4.75 € à **4.90 €**.

Par ailleurs, il a été décidé que le règlement des repas se ferait par avance.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 30.